

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-72_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation
08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution de subvention Lé Z'Uns lé Z'Aulnes
N°72/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Vu l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Lé Z'Uns lé Z'Aulnes pour l'organisation de leur représentation,

Considérant le vote du budget en date du 8 avril 2024,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 1 000€ l'association Lé Z'Uns lé Z'Aulnes,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

